

# Formation individuelle Sage 100 Paie & RH – Perfectionnement – Gestion des régularisations en paie et en DSN

## Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire disposera des clés pour gérer en toute autonomie les régularisations dans Sage 100 Paie & RH et en DSN afin de sécuriser les données transmises aux organismes.

## Contenu de la formation

### Rappel

- Les bonnes pratiques de la DSN.
- Les données à contrôler avant transmission aux organismes.

### La notion de régularisation en paie

- Pourquoi faut-il régulariser ?
- Les différents cas de figure et les modalités à appliquer en fonction des situations.

### Les régularisations en paie

- Régularisation de cotisations, de taux, de salaires, de prélèvement à la source.
- Régularisation unitaire, régularisation en masse.
- Les bulletins de rappel : modalités d'utilisation.
- Impacts dans la DSN.

### Les régularisations dans Sage DS

- Les blocs de régularisation dans les DSN : génération automatique et/ou saisie manuelle.

### Les outils Sage

- Base de connaissance.

### Le traitement des cas particuliers de l'entreprise

#### Code article :

CSAGPAIPERFREGULDSN

#### Formation possible :

A distance en visio-conférence

#### Durée de la formation :

1/2 journée avec un consultant dédié

Horaires : matin 09h00-12h30 ou après-midi 14h00-17h30

#### Nombre de participants :

De 1 à 5 participants

#### Public :

Gestionnaires de Paie / Comptables en charge de la gestion des paies et du déclaratif dans l'entreprise

#### Prérequis :

- Utilisation courante de l'environnement Windows.
- Maîtrise des règles de gestion liées à la Paie en général et à celles de l'entreprise en particulier.
- Bonne maîtrise de l'outil Sage 100 Paie & RH et Sage Déclarations Sociales.

*NB : Les données déclarées restent de la responsabilité de l'entreprise.*

### Nos formateurs :

Nos **Formations** sont dispensées par notre équipe de consultants formateurs dotée d'une solide expérience pratique, théorique et pédagogique, et d'un haut niveau d'expertise dans les produits et thématiques enseignés.

### Moyens pédagogiques :

- L'**apprenant** devra être équipé de son propre ordinateur disposant d'un accès internet haut débit et un navigateur web à jour ainsi que de micro et haut-parleurs. A noter que de façon générale les sessions de formation sont dispensées via Teams.
- Le **formateur** dispose de son propre matériel de formation : PC portable et solution(s) installée(s) ainsi que d'une solution dédiée au partage d'écran pour les formations à distance.
- Formation progressive avec une alternance entre des exposés et des cas pratiques.
- Formation participative basée sur l'échange avec les apprenants. Le contenu et la durée consacrés à chacun des modules du stage peuvent varier en fonction du niveau des apprenants.
- Les cas pratiques seront réalisés soit directement sur le poste de travail des stagiaires via partage d'écran avec le formateur (via l'outil dédié pour les sessions à distance) soit en autonomie par l'apprenant puis correction par le formateur.

### Suivi de l'exécution du programme :

- Attestation de présence
- Attestation de fin de formation et d'assiduité
- Questionnaire d'appréciation sur la formation en ligne

*Numéro de version : 1*

*Date de dernière mise à jour : 03/02/2025*